



## INFORMATIONS ET CODE DE VIE

### PLATEAUX

Les activités principales du camp de jour se déroulent à l'école St-Alexandre. L'arrivée du matin et le départ du soir s'effectue à la porte #2, soit la porte du gymnase.

501 rue Saint-Denis  
Satin-Alexandre Qc J0J 1S0

Les activités secondaires peuvent se dérouler au pavillon des loisirs, au terrain des loisirs, au parc ou à tout autre lieu du village facilement accessible à pied.

### COMMUNICATION

#### Mousse

Chef de camp

☎ Gymnase de l'école : 450 347-1376 #2670  
(sur les heures de camp)

#### Odile Gauvin

Coordonnatrice des loisirs

☎ 450 346-6641 #5  
✉ loisirs.saint-alexandre@outlook.com

Utilisez le téléphone en cas d'urgence ou pour faire part directement de toute situation, notamment pour les absences lors des jours de piscine ou de sortie, à l'animatrice en chef (si disponible) ou à la coordonnatrice.

Des mémos et des communiqués vous seront acheminés par courriel ou papier au besoin au cours de l'été.

La communication interne par walkie-talkie permet aux animateurs de communiquer rapidement entre eux, avec le chef de camp ou la coordonnatrice. (Déplacement, accident, etc.)

### COMPORTEMENT, LANGAGE ET RESPECT

Une atmosphère conviviale et respectueuse est souhaitée au sein du camp de jour.

**AUCUN langage vulgaire, insulte, geste vulgaire ou violent, intimidation et attitude agressive n'est toléré de la part des enfants autant que des parents, et ce, entre enfants ou envers les animateurs.**

À cet effet, que ce soit le parent ou l'enfant qui se démarque par un des points mentionnés ci-haut, les mesures restrictives s'appliqueront, le cas échéant sans aucun remboursement :

- 1ère fois : avertissement verbal ou écrit au parent ;
- 2ème fois : exclusion d'une journée du camp ;
- 3ème fois : exclusion définitive du camp.

### SERVICE DE GARDE

Le service de garde est ouvert du lundi au vendredi de **7 h à 9 h** et de **16 h à 18 h**.

Tout temps supplémentaire sera dû en totalité au coût de **2,00 \$** à chaque tranche de 15 minutes de retard.

## RETARD OU ABSENCE

Nous vous demandons d'arriver à l'heure particulièrement le matin afin que les activités prévues à l'horaire ne soient pas perturbées. Elles débutent à **9h**.

SI VOTRE ENFANT EST EN **RETARD OU ABSENT**, QUE CE SOIT POUR UNE PARTIE DE LA JOURNÉE, POUR LA JOURNÉE COMPLÈTE, VEUILLEZ S'IL-VOUS-PLAÎT EN AVISER LE CHEF DE CAMP OU LA COORDONNATRICE

## PRÉSENCE DES PARENTS

De 9 h à 16 h, il est souhaitable que les parents n'interviennent pas dans le camp de jour sauf dans le cas où vous avez besoin de venir chercher votre enfant avant la fin de la journée.

## SORTIE

La sortie de la semaine a lieu généralement le jeudi. Selon des imprévus, telles que les congestions sur la route, les heures de retour peuvent varier. Nous nous engageons à vous aviser le mieux possible lorsqu'un retard survient.

Il est important que l'enfant apporte les articles nécessaires demandés pour chaque sortie, dont le chandail du camp (obligatoire). Ces articles vous seront mentionnés dans les communiqués hebdomadaires.

## OBJETS PERSONNELS

Nous recommandons aux enfants de ne pas apporter d'objets personnels ou de valeur au camp de jour afin d'éviter qu'ils se fassent endommager ou voler.

**Aucun jeu électronique tels que jeu vidéo, Game boy, DS, Ipod, etc. sont autorisés** au camp. Tous jeux de ce genre seront automatiquement confisqués par l'animateur pour la journée.

Le camp de jour et l'Association des Loisirs de Saint-Alexandre ne sont pas responsables des objets personnels perdus, endommagés ou volés.

## BOISSONS, BOÎTES À LUNCH & COLLATIONS

Dans une optique "santé", les enfants sont invités à ne boire que **de l'eau ou du jus de fruits** au camp de jour. Aucune liqueur ou boisson énergétique ne sera tolérée au camp de jour. Sachez que cette consigne s'applique aussi à nos animateurs. **Votre enfant doit toujours apporter sa bouteille d'eau lors des sorties.**

Les boîtes à lunch sont mises sous clé dans le vestiaire respectif du groupe dès l'arrivée de chaque enfant. Le local sera ouvert le temps que chaque enfant récupère sa boîte à lunch uniquement aux heures des collations et au repas du midi.

**Les lunches et collations doivent être apportés par les enfants au moment de leur arrivée.**

## CODE VESTIMENTAIRE

Par mesure de sécurité et afin d'identifier rapidement les enfants du camp de jour Alextra, prenez-en note que le port de celui-ci est **obligatoire pour toutes les sorties**. Pensez à identifier les chandails du

camp de votre enfant. En cas de perte, le chandail restera obligatoire pour les sorties et devra être racheté au coût de 20,00 \$.

Nous recommandons à vos enfants d'apporter en tout temps leur serviette et maillot de bain, car lors des journées chaudes, les jeux d'eau peuvent être au rendez-vous au parc des loisirs.

## **PISCINE**

Avec la collaboration et sous la vigilance des sauveteurs de la piscine, tous les "nageurs potentiels" seront évalués (aller-retour d'une largeur de piscine et 1 min de nage surplace). Les jeunes qui échouent le test deviennent des "nageurs novices" et porteront un bracelet pour les identifier. Les "non-nageurs" devront porter un gilet de sauvetage en tout temps lorsqu'ils sont dans l'eau et seront aussi identifiés par un bracelet. La surveillance sera resserrée auprès de tous les nageurs portant le bracelet.

## **MÉDICATION**

Les enfants devant prendre une médication sur les heures de camp de jour seront particulièrement supervisés. Dans cette optique, des précisions sur la posologie (moment pour la prise de médicaments et quantité administrée) seront demandés par l'équipe d'animation. Les médicaments seront mis en sécurité sous la garde de la chef de camp.